

## **Annexe 4 - Réflexions sur les critères de qualification aux challenges européen et mondial**

Catégories championnat : pas de changement par rapport à aujourd'hui :

- Les pilotes de la catégorie Elite 1 de 19 ans et plus courent en Elite Men.
- Les pilotes des catégories Elite 1 et Elite 2 de 17-18 ans courent en Junior Men

La question est de savoir qui est qualifié dans les catégories internationales challenge 17-24, 25-29 et 30+ (en 20 pouces)

Principe général : favoriser les pilotes de la catégorie supérieure, c'est-à-dire ceux évoluant en Elite 2, qui ont par définition un meilleur niveau, sans fermer la porte aux catégories françaises challenge 17-18, 19-24, 25-29, 30+, car il faut maintenir une certaine motivation pour ces catégories (outre la montée en Elite 2), sinon on risque de voir fondre de façon trop importante les effectifs.

On peut envisager par exemple :

- Pour la qualification en catégorie Men 17-24 (16 qualifiés pour le challenge mondial): 9 premiers 19-24 de la Coupe de France Elite 2 + 3 premiers du CPP H17-18 + 3 premiers du CPP H19-24 + 1 Réunionnais (ou 1 Elite 2 supplémentaire si pas de Réunionnais). Pour le challenge européen, il n'y a jusqu'à présent pas de quota limité (jusqu'à quand ?) : tous les pilotes 19-24 d'Elite 2 + 8 premiers du CPP H17-18 + 8 premiers du CPP H19-24 + 1 Réunionnais.
- Pour la catégorie Men 25-29 (16 qualifiés) : 9 premiers 25-29 de la Coupe de France Elite 2 + 6 premiers du CPP H25-29 + 1 Réunionnais (idem) ; s'il n'y a pas au moins 9 pilotes 25-29 en Elite 2, on complète avec les suivants du CPP H25-29 pour arriver à 16.
- Pour la catégorie Men 30+ (16 qualifiés) : 9 premiers 30+ de la Coupe de France Elite 2 + 6 premiers du CPP H30+ + 1 Réunionnais (idem) ; s'il n'y a pas au moins 9 pilotes 30+ en Elite 2, on complète avec les suivants du CPP H30+ pour arriver à 16.

Il faudra aussi regarder les catégories challenge Cruiser (en UEC : Cruiser 17-24, Cruiser 25-29, Cruiser 30-39 (ou Cruiser 25-39 comme à Sandnes cette année ?), Cruiser 40-44, Cruiser 45+ ; en UCI, la catégorie Cruiser 30-39 est séparée en Cruiser 30-34 et Cruiser 35-39).

Quelques idées :

- adapter les catégories Cruiser françaises pour se rapprocher des catégories internationales.
- on peut toutefois maintenir des catégories regroupées (où les pilotes courent ensemble), en ayant si nécessaire des CPP différenciés. Par exemple, avec une catégorie Cruiser 40+, on peut avoir un CPP 40-44 et un CPP 45+.
- Pour la qualification aux challenges internationaux, dans les catégories avec recouvrement d'âge entre Elite 2 et catégorie challenge, on favorise les pilotes de la catégorie supérieure, c'est-à-dire ceux évoluant en Elite 2, en gardant des places pour les pilotes issus du CPP.